




**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réf:
Mo:
b:




19017253

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

22 JAN. 2019

DIVISION MONS

C.A.D.


Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 409.290.609

Dénomination

(en entier) : **Royal Club des Gentlemen Riders et des Cavalières de Belgique**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : 7011 Mons (Ghlin), Route de Wallonie, 31A

Objet de l'acte : **Modification du Conseil d'Administration**

Suite à l'Assemblée Générale du 20 avril 2018

Modification du Conseil d'administration :

Nominations d'administrateurs :

Jean-François de Meester de Heyndonck, né le 24 mars 1967, domicilié à 1420 Braine l'Alleud, avenue du Beau Site, 29.

Thierry Gernay, né le 4 septembre 1955, domicilié à 7910 Forest, Place de Forest, 14

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit :

Thierry Lohest, président, domicilié à Hong Kong, Sheun Wan, 72 Staunton Street, Fiat A-28F

Diane Kervyn d'Oud Mooreghem, vice-présidente, domiciliée à 9270 Laarne, Lagen Heirweg, 26

Philippe Delieux de Savignac, secrétaire général, domicilié à 1330 Rixensart, avenue du Bois Là Haut, 22B

Elie Hennau, trésorier, domicilié à 5081 Saint Denis, Ruelle Procès, 8

Henri Dehaes, domicilié à 1410 Waterloo, Boulevard de la Cense, 23 B21

Patrick Deno, domicilié à 1301 Bierges, clos des Eclaireurs, 7

Olivier Hespel, domicilié à 5081 Meux, rue du Bawtia, 1

Nadine Heymans, domiciliée à 9050 Waarschoot, Stuiwer, 36

Koen Huybers, domicilié à 9991 Adegem, Gentweg, 11

Freddy Sombryn, domicilié à 1530 Hoeilaart, Hazendreef, 42

André Voss, domicilié à 7861 Papignies, rue du Trieu, 5A

Jean-François de Meester de Heyndonck, domicilié à 1420 Braine l'Alleud, avenue du Beau Site, 29

Thierry Gernay, domicilié à 7910 Forest, place de Forest, 14

Pour le Conseil d'administration :

Philippe Delieux de Savignac, administrateur et secrétaire général

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature